



Association pour la Sauvegarde de la Petite Ceinture de Paris et de son Réseau Ferré (ASPCRF)
Siège social : 11 rue Oswaldo Cruz - 75016 PARIS - FRANCE - Tél. : 01 49 11 48 00
Adresse de gestion (adhésions) : 96 rue Quincampoix - 75003 PARIS - FRANCE
Association d'intérêt général régie par la Loi de 1901 (J.O. du 06/01/1993) - Siret 43893457200019
Écrivez-nous : adhesion@petiteceinture.org et consultez notre site : petiteceinture.org

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'ASPCRF pour 2026
à titre particulier : ou comme personne morale (société, association) :
N'utilisez ce formulaire que si vous n'avez pas accès à l'Internet !

Identité

(si connu)

M. Mme ...

Numéro d'adhérent :

Prénom : *Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : *Ville / Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel :

Site internet (URL) :

Profession / activité :

Les zones marquées d'un (*) doivent **impérativement** être saisies pour adhérer. Les bulletins illisibles ou incomplets ne seront pas traités. Veuillez corriger le cas échéant les mentions erronées ou caduques. Nos engagements en matière de RGPD sont disponibles sur demande.

Relations avec l'association

Formulaire uniquement utilisable pour 2026

NB : par souci d'économie, l'ASPCRF communique principalement par courriel.

Comment j'ai connu l'association :

Je ne souhaite pas adhérer, mais veuillez me tenir informé (par courriel uniquement) des événements relatifs à la ligne

Règlement de l'adhésion annuelle

Sympathisant 15 à 39 € - Actif 40 à 69 € - Bienfaiteur / Personne morale 70 € ou plus : € *

Montant réduit pour étudiants, chômeurs et sans ressources : 7 € (limitée aux 2 premières années).

J'effectue de la **préférence** un virement au profit de l'ASPCRF à la Banque Postale :
IBAN : FR59 2004 1000 0101 3761 5M02 017 - BIC PSSTFRPPP, en indiquant
"ADH2026" suivi de mon numéro d'adhérent (si connu) ou de mon patronyme.
 Je règle par carte bancaire via le site web de l'association.
 Je joins un chèque en euros (tiré sur une banque française), à l'ordre de "**ASPCRF**".

Fait à *Signature

Le

Veuillez nous contacter pour tout autre moyen de paiement. Avantages fiscaux (France uniquement) : réduction d'impôt de 66 % des cotisations et/ou des dons sur le revenu pour les personnes physiques (dans la limite de 20 % du revenu imposable) ou sur les bénéfices pour les personnes morales (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires). Les adhésions reçues à partir d'octobre sont valables pour l'année civile suivante. Un reçu fiscal vous sera envoyé avant la fin de la période déclarative, que vous pourrez joindre à votre déclaration.

Veuillez imprimer et renvoyer ce bulletin dûment renseigné à l'**adresse de gestion**, avec le cas échéant de votre règlement **non agrafé**.